

TOURNOI DE LA VILLE DE GERARDMER

LE 23 ET 24 NOVEMBRE 2024



Halle des Sports
GERARDMER

LE SAMEDI matin: Minimes et benjamins

LE SAMEDI après midi : Cadets et Juniors / séniors

LE DIMANCHE matin: Poussins

LE DIMANCHE après midi : mini poussins et baby judo

INSCRIPTIONS
EXTRANET

La Photo Création



IDKADO : (rue Francois Mitterrand)



Crédit photo : Fabrice Trombini

AVELIS connect



SUPERDRY®



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
judogerardmer@gmail.com
06 74 68 90 30
<https://gerardmertholyjudo.ffjudo.com/>



21ème TOURNOI DE LA VILLE DE GERARDMER à la halle des sports boulevard de la Jamagne

Samedi 23 novembre matin

Minimes nés 2011 /2012 à partir de ceinture orange Par
groupes morphologiques avec règlement animation FFJDA

Pesées : 8 h15 à 8h 40

Début : 9 h

Fin : 10h45

Benjamins nés 2013 à partir de ceinture jaune orange Par
groupes morphologiques avec règlement animation FFJDA

Pesées : 10h15 à 10h40

Début : 11h00

Fin : 12h30

Benjamins nés 2014 à partir de ceinture jaune orange Par
groupes morphologiques avec règlement animation FFJDA

Pesées : 11h45 à 12h05

Début : 12h30

Fin : 14h00

Samedi 23 novembre après midi

Cadets nés 2010/2009 /2008 avec règlement animation FFJDA

Catégories de poids : Toutes les catégories de poids cadets (si moins de 4 personnes dans une catégorie, les catégories seront regroupées)

1 kilo de Tolérance

Pesées : 13 h30 à 14h10

Début : 14h30

Fin : 16h15

Samedi 23 novembre après midi

JUNIORS / SENIORS avec *niveau régional maximum* avec règlement animation FFJDA

Catégories de poids : Toutes les catégories de poids seniors (si moins de 4 personnes dans une catégorie, les catégories seront regroupées)

1 kilo de Tolérance

Pesées : 15h30 à 16h00

Début : 16h30

Fin : 18h

PAIEMENT à CETTE ADRESSE



<https://www.helloasso.com/associations/judo-club-gerardmer/paiements/paiement-tournoi-de-gerardmer-2023>

21ème TOURNOI DE LA VILLE DE GERARDMER à la halle des sports boulevard de la Jamagne

DIMANCHE 24 novembre matin

POUSSINS nés EN 2015 Par groupes morphologiques avec règlement FFJDA

Pesées : 8h45 à 9h05

Début : 9H35

Fin : 11h15

POUSSINS nés EN 2016 Par groupes morphologiques avec règlement FFJDA

Pesées : 10H30 à 10 h55

Début : 11 h15

Fin : 12h45

DIMANCHE 24 novembre après midi

MINI POUSSINS nés EN 2017 et 2018 à partir de la ceinture blanche avec règlement FFJDA

Pesées : 13H00 à 13h40

Début : 14 h00

Fin : 16h00

BABYS nés EN 2019 /2020 /2021 à partir de la ceinture blanche avec règlement FFJDA

Début : 16h30

Fin : 18h00

REGLEMENT GENERAL

Article 1 : Tous les judokas participant au tournoi devront être titulaires de leur licence de la saison en cours (2024/2025) ainsi que d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo de compétition sous la responsabilité des clubs participants.

Article 2 : **Chaque club engageant plus de 10 judokas doit fournir un arbitre de niveau stagiaire ou plus (âge minimum minimales).**

Les arbitres doivent être en tenue correcte et bénéficieront d'un repas.

Article 3 : Le droit d'engagement est fixé à **3 euros/judoka et 5€/judoka pour le samedi après-midi et doit être réglé avant le début de la compétition (à l'ordre du j Gérardmer Tholy Judo).**

Article 4 : En cas d'absence d'un judoka, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 : Le sur classement d'âge et de poids est strictement interdit.

Article 6 : En cas de litige éventuel concernant l'arbitrage, l'arbitre sera le seul juge des décisions attribuées lors des rencontres, décisions prises dans la plus stricte impartialité.

Article 7 : Le club organisateur se réserve le droit de statuer sur tout événement sportif ou non survenant lors du tournoi de la ville de Gérardmer.

Article 8 : L'engagement de votre club au tournoi devra être transmis par écrit avant le

INSCRIPTIONS par extranet avant 15 novembre 2024

Article 9 : Le service médical est assuré par la Croix Rouge.

Article 10

- Les coachs sont autorisés à raison de 1 coach pour 10 judokas
- Le coach doit intervenir uniquement avant ou après le combat et en aucun cas, pendant le combat.
 - Dans le cas où le coach ne respecte pas ce règlement, le responsable de l'organisation peut, sur son initiative ou à la demande de l'arbitre, l'exclure du combat.

Article 11 : Le club organisateur du tournoi de la ville de Gérardmer décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux et en dehors des lieux de la manifestation (vestiaires, parking,...).